



## Retracting after delays of the purchase of a veranda

Par **tibodemi**, le **11/02/2013** à **18:44**

Bonsoir, j'ai signé le bon de commande d'une veranda en décembre, le commerciale m'a assuré de la faisabilité du projet, or le metreur me demande de faire venir un couvreur et de faire des travaux pour pouvoir installer la veranda.

Ont-ils le droit de me demander cela ?

Puis-je annuler la vente si ils ne peuvent pas installer la veranda ?

Merci de vos réponses